



FCFA

Payez contre ce chèque : Trois millions deux cent vingt quatre mill
(Somme en toutes lettres)

francs CFA
A l'ordre de HMC Transport

Abidjan le 04-07-24

Signature

Payable à

AGENCE CAF
AV TERRASSON DE FOUG
01 BP 4132 ABIDJAN 0
20-25-54-54

Série : EC Chèque N° : 9117591

CI032 01030 001134270000 09

CAP LOGISTICS
ZONE INDUSTRIELLE BVD DE VRIDI
BP 120 POST ENTREPRISE ABIDJAN C
14/09/2022

Abidjan

09117591 23903201030000 001136270000 1

05-07-2024 1196000 61



09118
080560

Décomposition du paiement
(Seulement si chèque non barré)

10 000	100
5 000	50
2 000	25
1 000	10
500	5
250	1
200	
Total : _____	

Pièce d'identité produite

Passeport Carte d'identité

N° : _____

Délivré le : _____

Par : _____

Expiré le : _____

Pour Acquit, le _____

Signature

HMC TRANSPORT
N°RCCM CI-SAP-2024-8-367
N°CC: 24012770
Tel: 07 07 20 03 88 / 05 45 31 28
SAN PEDRO ZIMBABWE

Avis important

UEMOA - Répression infractions instruments de paiement, Loi Uniforme UEMOA - article 2 de la loi uniforme n° 2008-48 du 03 septembre 2008 : Est punie d'un emprisonnement de 3 ans et d'une amende de 2 000 000 de FCFA, toute personne qui fait opposition au paiement d'un chèque en dehors des cas de force majeure, de vol, d'utilisation frauduleuse de chèque ou d'ouverture de procédures collectives de redressement judiciaire et de liquidation des biens contre le porteur.